

# REVUE DE PRESSE

## Qualité environnementale du cadre bâti



N°24 - 14 septembre au 11 octobre 2020

## SOMMAIRE

<b>Législation - Réglementation</b>	p. 1 à 2
<b>Normes - Labels - Démarches</b>	p. 2
<b>Matériaux - Produits - Techniques</b>	p. 3
<b>Outils - Méthodologies</b>	p. 3
<b>Économie - Incitations financières</b>	p. 4 à 5
<b>Immobilier</b>	p. 5 à 6
<b>Éducation - Formation - Documentation</b>	p. 6 à 7
<b>Réalisations</b>	p. 7
<b>Professionnels - Entreprises</b>	p. 7 à 8
<b>Filières - Prestataires</b>	p. 9
<b>Bâtiment - Énergie</b>	p. 9 à 11
<b>Santé - Hygiène - Sécurité</b>	p. 12
<b>Autres thèmes</b>	p. 12 à 13

# /// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

## **Économie circulaire : l'Union Européenne lance une consultation publique dans le cadre de la révision du règlement européen sur les produits de construction - 8 septembre 2020**

---

Ce règlement européen fixe des exigences harmonisées pour les produits de construction, afin de garantir des conditions de concurrence équitables dans le marché intérieur. La révision de ce texte aborde notamment la question des performances en matière de durabilité des produits de construction. La Commission pourra instaurer des exigences concernant la teneur en matières recyclées de certains produits de construction, en tenant compte de leur sécurité et de leur fonctionnalité. Cette consultation est ouverte jusqu'au 25 décembre prochain.

### **Source :**

> [www.actu-environnement.com/ae/news/economie-circulaire-consultation-europe-revision-reglement-produits-construction-36058.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/economie-circulaire-consultation-europe-revision-reglement-produits-construction-36058.php4)

## **Habitat indigne : l'ordonnance relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations a été publiée - 18 septembre 2020**

---

C'est sur le fondement de l'article 198 de la loi Elan, habilitant le gouvernement à prendre des mesures pour améliorer et renforcer la lutte contre l'habitat indigne, qu'a été publiée l'ordonnance relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations, dont les mesures seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce texte crée une « nouvelle et unique police administrative spéciale de la sécurité et de la salubrité des immeubles » (contre une vingtaine à l'heure actuelle), uniformise le déroulement des procédures engagées par le maire ou le préfet, renforce la capacité d'actions des maires à agir dans l'urgence et prévoit de nouvelles conditions de transfert des pouvoirs de polices du maire au président de l'EPCI.

### **Source :**

> [www.lagazettedescommunes.com/696261/simplification-des-polices-administratives-aux-immeubles-lordonnance-est-publiee](http://www.lagazettedescommunes.com/696261/simplification-des-polices-administratives-aux-immeubles-lordonnance-est-publiee)

## **Bâtiments tertiaires : l'installation de BACS rendue obligatoire par décret - 28 septembre 2020**

---

Le décret « BACS » (Building Automation and Control Systems), publié au Journal Officiel le 21 juillet 2020, oblige l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle des équipements de chauffage, climatisation et ventilation dans tous les bâtiments tertiaires neufs et existants d'ici à 2025. Sont concernés les bâtiments tertiaires ayant une puissance énergétique supérieure à 290 kW, selon les exigences des classes A ou B de la norme NP EN 15232.

### **Source :**

> [www.construction21.org/france/articles/fr/batiments-tertiaires-l-installation-de-bacs-rendue-obligatoire-par-decret.html](http://www.construction21.org/france/articles/fr/batiments-tertiaires-l-installation-de-bacs-rendue-obligatoire-par-decret.html)

## **Zones argileuses : le régime des études de sol est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020 - 30 septembre 2020**

---

Selon deux arrêtés publiés le 30 septembre au Journal officiel, les dispositions définies dans les arrêtés publiés cet été relatifs aux zones argileuses (arrêté détaillant le contenu des études de sol à réaliser dans les zones exposées au risque de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols, et arrêté définissant les techniques particulières de construction à mettre en œuvre dans ces zones), sont applicables aux contrats de vente et aux contrats de construction conclus depuis 1<sup>er</sup> octobre 2020.

### **Source :**

> [www.lemoniteur.fr/article/zones-argileuses-le-regime-des-etudes-de-sol-finalement-en-vigueur-au-1er-octobre.2108279](http://www.lemoniteur.fr/article/zones-argileuses-le-regime-des-etudes-de-sol-finalement-en-vigueur-au-1er-octobre.2108279)

## **Décret tertiaire : un projet d'arrêté « valeurs absolues » mis en consultation - 12 octobre 2020**

---

Alors que l'arrêté « méthodes » lié au décret tertiaire a été publié le 3 mai dernier, un nouvel arrêté dit « valeurs absolues 1 » vient d'être mis en consultation jusqu'au 28 octobre prochain ([www.vie-publique.fr/consultations/276548-projet-arrete-reduction-consommation-energie-batiments-usage-tertiaire](http://www.vie-publique.fr/consultations/276548-projet-arrete-reduction-consommation-energie-batiments-usage-tertiaire)). Pour rappel, afin de respecter les obligations du décret tertiaire, les acteurs auront deux solutions : calculer l'amélioration de leur performance énergétique à compter de leur consommation de 2010, ou bien atteindre un certain seuil exprimé en valeur absolue. C'est cette seconde solution que le texte précise pour trois catégories de bâtiments : les bureaux-services publics, les établissements d'enseignement primaire et secondaire, et ceux du secteur de la logistique du froid. Les autres types de bâtiments concernés par les exigences du décret seront abordés dans un futur arrêté, baptisé « valeurs absolues 2 », attendu pour fin 2020 - début 2021.

### **Source :**

> [www.batiactu.com/edito/decret-tertiaire-un-premier-arrete-valeurs-absolues-60398.php](http://www.batiactu.com/edito/decret-tertiaire-un-premier-arrete-valeurs-absolues-60398.php)

## Certificats d'économie d'énergie (CEE) : modification de 10 fiches d'opérations standardisées d'économie d'énergie - 13 octobre 2020

---

Un arrêté en date du 8 octobre modifie l'arrêté du 22 décembre 2014, définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie. Dix fiches standardisées d'économies d'énergie ont ainsi été mises à jour. Six concernent le logement : BAR-EN-103 - Isolation d'un Plancher, BAR-TH-125 - Système de ventilation double flux autoréglable ou modulé à haute performance, BAR-TH-127 - Ventilation mécanique simple flux hygro-réglable, BAR-TH-145 - Rénovation globale d'un bâtiment résidentiel collectif, BAR-TH-155 - Ventilation hybride hygro-réglable, et BAR-TH-164 : Rénovation globale d'une maison individuelle. Quatre autres concernent les réseaux de chaleur : RES-CH-103 - Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment tertiaire, RES-CH-104 - Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment résidentiel, RES-CH-105 - Passage d'un réseau de chaleur en basse température, RES-CH-107 - Isolation de points singuliers sur un réseau de chaleur.

### Source :

> [www.batirama.com/article/35284-cee-et-coups-de-pouce-une-rafale-de-textes-parus-le-8-octobre-2020.html](http://www.batirama.com/article/35284-cee-et-coups-de-pouce-une-rafale-de-textes-parus-le-8-octobre-2020.html)

## Modification de l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine - 16 octobre 2020

---

Un arrêté en date du 12 octobre modifie l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine. Le texte actualise le contenu en CO<sub>2</sub> des réseaux de chaleur et de froid pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique avec les données d'exploitation 2016-2017-2018.

### Source :

> [www.actu-environnement.com/ae/reglementation/arrete-du-12-10-2020-trer2025039a-24783.php](http://www.actu-environnement.com/ae/reglementation/arrete-du-12-10-2020-trer2025039a-24783.php)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

### Label E+C- : première labellisation E3C2 pour un bâtiment tertiaire en France - 16 septembre 2020

---

Le Palazzo Nice Meridia, immeuble de bureaux en structure bois le plus haut de France (35 mètres de hauteur, 9 étages) d'une surface de 7 860 m<sup>2</sup> basé à Nice, vient d'obtenir le label E+C- avec un niveau E3C2. Ce label, délivré par Certivéa, évalue le bilan énergétique des usages de l'immeuble et de ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie. Le niveau E3C2, obtenu par le Palazzo Nice Meridia, correspond à :

- Energie 3 : sobriété et efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables (EnR) pour les besoins du bâtiment, réduction de 40% des consommations et recours aux EnR à hauteur de 40 kWh/m<sup>2</sup>.an ;
- Carbone 2 : réduction de l'empreinte carbone à la fois sur les consommations énergétiques du bâtiment et sur le choix des matériaux de construction et des équipements techniques, avec une analyse de l'ensemble du cycle de vie des matériaux.

Le bâtiment a également obtenu les labels BDM niveau Argent (pour la conception et la réalisation), BBCA et BEPOS Effinergie 2017.

### Source :

> [www.boursedirect.fr/fr/actualites/categorie/divers/nexity-premiere-labellisation-e3c2-pour-un-batiment-tertiaire-en-france-boursier-6db357037214e02e8787bdd6f70f14e14573b167](http://www.boursedirect.fr/fr/actualites/categorie/divers/nexity-premiere-labellisation-e3c2-pour-un-batiment-tertiaire-en-france-boursier-6db357037214e02e8787bdd6f70f14e14573b167)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

### Des chercheurs américains créent un nouveau type de matériau de construction alliant l'isolation thermique et la robustesse du bois à la transparence du verre : du bois transparent - 6 octobre 2020

Dans leur étude publiée dans le Journal of Advanced Functional Materials, les chercheurs expliquent avoir travaillé avec de fins morceaux de bois de Balsa. Afin de provoquer une oxydation de l'ensemble des matières organiques du bois jusqu'à les détruire et de ne conserver que les composants inorganiques et les molécules résistantes du bois, les morceaux de Balsa ont été trempés dans une solution puis badigeonnés d'alcool polyvinylique. Les chercheurs assurent que ce nouveau matériau serait à la fois plus léger et plus robuste que le verre conventionnel et qu'il serait une alternative aux vitres traditionnelles. La transparence du bois serait, en effet, tout à fait comparable à celle du verre, ce qui distingue le travail de ces chercheurs américains aux bois transparents élaborés jusqu'à présent.

#### Source :

> <https://geeko.lesoir.be/2020/10/06/des-chercheurs-mettent-au-point-un-nouveau-matériau-de-construction-revolutionnaire/>

### Isolants biosourcés : un projet de recherche allemand atteste de leur fiabilité - 8 octobre 2020

Six domaines d'application ont été étudiés dans le cadre du projet de recherche « Plus qu'une simple isolation - avantages supplémentaires de l'isolation à base de matières premières renouvelables » mené par l'Institut Fraunhofer pour la recherche sur le bois Wilhelm-Klauditz-Institut WKI : protection contre l'incendie, comportement au rayonnement, isolation phonique, isolation thermique, protection contre l'humidité, analyses de durabilité et émissions. Selon les résultats de ce projet, les isolants biosourcés ont des propriétés fiables et prévisibles. L'étude pointe notamment le comportement au feu de ces matériaux et leurs qualités isolantes.

#### Source :

> <https://french-bat.fr/allemande-moins-dobstacle-pour-les-isolants-biosources-dans-le-batiment/>

/// SOMMAIRE ///

## /// OUTILS - METHODOLOGIES ///

### Le Cercle Promodul / INEF4 lance le « LAB' » : une plateforme de diffusion des connaissances pour la réussite des transitions du bâtiment - 24 septembre 2020

Accessible gratuitement en ligne : <https://lab.cercle-promodul.inef4.org>, le « LAB' » met à la disposition de tous les acteurs concernés par les transitions énergétique, environnementale et numérique du bâtiment, des outils pratiques et pédagogiques : une base de connaissances pour reprendre certains principes ou approfondir la compréhension d'éléments théoriques, des questionnaires pour découvrir et comprendre des concepts clés grâce à des réponses documentées, des outils numériques et de simulation pour appliquer de façon concrète certains concepts, des fiches pratiques, des guides, des rapports et des retours d'expériences.

#### Source :

> [https://batinfo.com/actualite/le-lab-une-plateforme-de-diffusion-des-connaissances-pour-la-reussite-des-transitions-du-batiment\\_16418](https://batinfo.com/actualite/le-lab-une-plateforme-de-diffusion-des-connaissances-pour-la-reussite-des-transitions-du-batiment_16418)

### Un outil pour l'estimation du potentiel solaire sur toiture - 14 octobre 2020

Total et Google Cloud ont annoncé le développement d'un outil baptisé « Solar Mapper ». Celui-ci aura pour but de fournir une estimation précise et rapide du potentiel d'énergie solaire chez les particuliers, « *d'abord en Europe puis dans le monde* ». Les deux partenaires expliquent que « *Solar Mapper utilise de nouveaux algorithmes d'intelligence artificielle qui offrent de meilleurs résultats que les outils actuels* ». Ainsi, ces algorithmes permettraient d'améliorer la qualité des données extraites des images satellitaires, la finesse de l'estimation du potentiel solaire, la pertinence de la technologie à installer et la couverture géographique globale de l'outil. Total envisage d'ores et déjà de développer une application B2B de Solar Mapper, dédiée aux bâtiments et installations industrielles et commerciales.

#### Source :

> [www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/10/14/130558/outil-pour-estimation-potentiel-solaire-sur-toiture](http://www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/10/14/130558/outil-pour-estimation-potentiel-solaire-sur-toiture)

/// SOMMAIRE ///

# /// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

## France Relance : un site pour faciliter l'accès aux mesures - Septembre 2020

---

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance lance un portail dédié au plan « France Relance ». L'objectif : rendre les différents dispositifs mis en place plus lisibles et facilement accessibles pour les entreprises de toutes tailles, mais également pour les particuliers, collectivités et administrations. Le portail permet ainsi aux entreprises d'identifier en quelques clics les mesures ciblant respectivement les TPE, PME, ETI et autres associations. S'ajoute à cela un filtre thématique permettant d'identifier rapidement les mesures dédiées au soutien de l'activité, au numérique, au transport, à l'énergie, au financement, à la recherche, à l'écologie, à l'emploi/formation... Pour chaque dispositif, une fiche détaillée en précise la nature, les bénéficiaires, les modalités de demande, le calendrier de mise en œuvre ainsi que les contacts utiles.

### Source :

> [www.economie.gouv.fr/plan-de-relance](http://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance)

## MaPrimeRenov' : les nouveaux barèmes sont désormais connus - 5 octobre 2020

---

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, MaPrimeRenov' est ouverte à tous les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'aux copropriétés pour des travaux dans les parties communes. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain énergétique apporté par les travaux de chauffage, d'isolation ou de ventilation. Un plafonnement des dépenses éligibles à 20 000 euros par logement sur cinq ans est prévu. Cinq profils ont été définis : MaPrimeRenov' bleu (pour les aides destinées aux plus modestes), jaune, violet, rose (pour les plus aisés) et vert (pour les copropriétés). L'aide pourra couvrir jusqu'à 90% du devis pour les foyers les plus modestes, avec un effet dégressif passant à 75%, 60% et 40% pour les plus aisés, et sera cumulable avec le dispositif des certificats d'économies d'énergie. L'ouverture de MaPrimeRenov' à tous s'accompagne de la mise en place de plusieurs bonifications : un forfait rénovation globale pour encourager les travaux ambitieux qui permettent un gain énergétique de plus de 55% ; un bonus « sortie de passoire » pour accélérer la rénovation des 4,8 millions de logements énergivores (étiquette F ou G) ; un bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC) pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A ; un forfait accompagnement à maîtrise d'ouvrage (AMO), pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans leurs travaux. Le projet de loi de finances pour 2021 prévoit d'accorder 740 millions d'euros à cette prime, qui doivent venir s'ajouter aux 2 milliards prévus par le plan de relance sur deux ans.

### Source :

> [www.ecologie.gouv.fr/evolutions-maprimerenov](http://www.ecologie.gouv.fr/evolutions-maprimerenov)

### A télécharger :

> « Rénovation globale : quelles exigences pour bénéficier de MaPrimeRenov' ? » : [www.ademe.fr/renovation-globale-exigences-beneficier-maprimerenov](http://www.ademe.fr/renovation-globale-exigences-beneficier-maprimerenov)

## 64% des acquéreurs affirment n'avoir jamais entendu parler de MaPrimeRenov' - 7 octobre 2020

---

Selon une récente enquête réalisée par SeLogger en partenariat avec OpinionWay, 82% des 2 555 futurs acquéreurs interrogés étaient intéressés par l'ancien et disposés à acheter un bien avec travaux. 64% d'entre eux déclaraient pourtant n'avoir jamais entendu parler de MaPrimeRenov'. 40% des Français interrogés pensent d'ailleurs ne pas être éligibles à ce type d'aides.

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/immobilier/64-des-acquereurs-n-ont-jamais-entendu-parler-de-maprimerenov-2020-10-07-36893](http://www.batiweb.com/actualites/immobilier/64-des-acquereurs-n-ont-jamais-entendu-parler-de-maprimerenov-2020-10-07-36893)

## Un crédit d'impôt pour la rénovation des locaux des TPE et PME - 7 octobre 2020

---

Disponible depuis le 1<sup>er</sup> octobre, ce crédit d'impôt est destiné aux TPE et PME de tous secteurs d'activité, propriétaires ou locataires de locaux, qui souhaiteraient se lancer dans des travaux d'amélioration d'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Son montant est de 30% des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 euros par entreprise. Parmi les travaux éligibles en métropole : l'isolation des combles ou de toitures, des murs, de toitures-terrasses ; l'installation d'un chauffe-eau solaire collectif, d'une PAC - Chaudière biomasse collective ; l'installation d'un système de ventilation mécanique ; le raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur ou de froid ; et l'installation d'un système de régulation/programmation de chauffage et de la ventilation. Ce dispositif est cumulable avec les autres aides existantes, comme les Certificats d'économie d'énergie.

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/legislation/un-credit-d-impot-pour-la-renovation-des-locaux-des-tpe-et-pme-2020-10-07-36895](http://www.batiweb.com/actualites/legislation/un-credit-d-impot-pour-la-renovation-des-locaux-des-tpe-et-pme-2020-10-07-36895)

## Création d'un nouveau « Coup de Pouce Rénovation Performante » - 13 octobre 2020

---

Le nouveau « Coup de Pouce Rénovation Performante d'une Maison Individuelle » s'applique aux opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2021 et achevées au plus tard le 31 décembre 2022. Il est valable pour les opérations qui permettent d'atteindre une baisse de consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire sur les usages, chauffage, refroidissement et production d'eau chaude sanitaire d'au moins 55%. Ce « Coup de pouce Rénovation Performante » concerne également les immeubles résidentiels collectifs. Ainsi, la bonification lancée en mars 2020, réservée aux copropriétés qui sortaient du fioul, est élargie à toute copropriété engageant des travaux de rénovation globale. La contrainte fixée est de réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35%. La bonification est ensuite plus importante à mesure que les moyens de production de chaleur ont davantage recours aux énergies renouvelables ou de récupération. Les travaux devront avoir été achevés au plus tard le 31 décembre 2024 (et l'opération lancée avant la fin de 2021).

### Source :

> [www.batiactu.com/edito/serie-arretes-viennent-modifier-offres-coups-pouce-60406.php](http://www.batiactu.com/edito/serie-arretes-viennent-modifier-offres-coups-pouce-60406.php)

## 350 M€ d'aide à la « relance de la construction durable » pour les collectivités - 14 octobre 2020

---

Le ministère de la Transition écologique a annoncé le 14 octobre qu'une aide de 350 M€ sur 2 ans serait fléchée vers les collectivités développant des programmes de logements denses autorisés à la construction du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2022. Elle permettra aux collectivités de contribuer au financement des équipements et espaces publics permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le but est d'accélérer la reprise de la construction, tout en répondant à un triple objectif : contribuer à la relance économique du secteur du BTP, répondre au besoin de logements tout en limitant la consommation d'espace en cohérence avec l'engagement de « zéro artificialisation nette » porté par le gouvernement.

### Source :

> [www.lemoniteur.fr/article/350-m-d-aide-a-la-relance-de-la-construction-durable-pour-les-collectivites.2111054](http://www.lemoniteur.fr/article/350-m-d-aide-a-la-relance-de-la-construction-durable-pour-les-collectivites.2111054)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// IMMOBILIER ///

### L'Observatoire de l'Immobilier Durable publie le « Lexique de l'immobilier responsable » - Septembre 2020

---

Valeur verte, poids carbone, énergie grise, Low tech, sobriété énergétique... le lexique de l'immobilier responsable aborde une soixantaine de notions classées en cinq thématiques : adaptation au changement climatique, atténuation du changement climatique, gestion immobilière, gestion des ressources et biodiversité.

### Source :

> <https://o-immobilierdurable.fr/lexique-immobilier-responsable/>

### Le ministère de la Transition écologique publie les résultats de la construction à fin août 2020 - 30 septembre 2020

---

Après une chute en mars et avril due au confinement, puis une reprise progressive en mai et juin, les autorisations et mises en chantier de logements se sont stabilisées en juillet et août 2020. En un an, de septembre 2019 à août 2020, 390 900 logements ont été autorisés à la construction, soit 51 900 de moins qu'au cours des douze mois précédents (-11,7%). Dans le détail, les autorisations de logements collectifs ordinaires (-16,5%) et de logements individuels groupés (-11,6%) ont davantage baissé que celles des logements individuels purs (-7,2%). Les logements en résidence ont pour leur part augmenté (+2,8%). Du côté des mises en chantier, 380 300 logements ont été mis en chantier entre septembre 2019 et août 2020, soit 27 900 de moins (-6,8%) que sur la période précédente. Les logements individuels groupés (-10,4%) et les logements collectifs ordinaires (-8,3%) ont davantage baissé que les logements individuels purs (-5,9%). Les logements en résidence affichent une hausse de 4,4%.

### Source :

> [www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/les-derniers-chiffres-de-la-construction.47749](http://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/les-derniers-chiffres-de-la-construction.47749)

## Le Conseil Supérieur du Notariat publie les résultats de son enquête annuelle sur la valeur verte des logements en France métropolitaine - 8 octobre 2020

---

Selon le Conseil Supérieur du Notariat, 40% des logements anciens vendus en 2019 présentaient un diagnostic de performances énergétiques étiqueté D, 11% des logements étaient des passoires thermiques (étiquettes F et G) et seulement 6% étaient économes (étiquettes A et B). La part des logements très énergivores vendus (F et G) varie d'une région à l'autre, avec une sur-représentation dans le Nord-Est (17% dans le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté, contre seulement 3% de logements économes vendus). Inversement, les Pays de la Loire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie figurent parmi les meilleurs élèves, avec 8% de logements économes (A et B) vendus, contre seulement 7% de logements très énergivores. Parmi les logements les plus énergivores, les maisons sont sur-représentées, avec 39% classées E, F ou G. Cette mauvaise étiquette impacte lourdement le prix des biens. En 2019, la moins-value était comprise entre -3 et -18% pour une maison, et entre -3 et -9% pour un appartement. Cette moins-value est particulièrement marquée dans le Grand-Est et en Nouvelle-Aquitaine, alors qu'elle a un moindre impact en Auvergne-Rhône-Alpes et en région parisienne. D'une manière générale, la plus-value sur les logements les plus économes est plus importante pour les appartements que pour les maisons, avec notamment +20 % sur le prix d'un appartement en Occitanie (contre +10 % pour une maison), +16 % en Bourgogne-Franche Comté (contre +6 %), et +15 % en Normandie (contre +10 %).

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/immobilier/le-csn-devoile-les-resultats-de-son-enquete-sur-la-valeur-verte-des-logements-2020-10-08-36896](http://www.batiweb.com/actualites/immobilier/le-csn-devoile-les-resultats-de-son-enquete-sur-la-valeur-verte-des-logements-2020-10-08-36896)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

### Erasmus+ soutient deux projets portés par le CCCA-BTP - 22 septembre 2020

---

Engagé dans la mobilité européenne des apprentis du BTP, le CCCA-BTP annonce que le programme européen Erasmus+ a sélectionné deux de ses nouveaux projets : « RenovUp » et « EasyECVET ». Ces derniers viseront à développer de nouvelles formations dans le domaine de la rénovation des bâtiments et à internationaliser les compétences à l'échelle européenne, grâce à des partenariats avec d'autres pays comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Pologne, la Belgique, le Danemark ou la Finlande.

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/erasmus-soutient-deux-projets-portes-par-le-ccca-btp-2020-09-22-36813](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/erasmus-soutient-deux-projets-portes-par-le-ccca-btp-2020-09-22-36813)

### MOOC Bâtiment Durable : zoom sur les prochaines formations - Octobre 2020

---

Au mois d'octobre et novembre, la plateforme [www.mooc-batiment-durable.fr](http://www.mooc-batiment-durable.fr) accueille de nouvelles formations :

- le MOOC « Building for change - Naturally / Construire le changement - Naturellement » proposé notamment par le CNCP / ACCORT-Paille,
- le MOOC « Réno Copro » proposé par ASDER, l'ALEC de Lyon et Ile de France Energies,
- le MOOC « Rénovation performante - les clés de la réhabilitation énergétique » proposé par l'ASDER et ARCANNE,
- le MOOC « LE RÉEMPLOI : Matières à bâtir » proposé par l'ICEB,
- le MOOC « Construire en terre crue aujourd'hui » proposé par AMACO,
- le MOOC « Bâti existant et humidité : diagnostic avant réhabilitation » proposé par Pouget Consultants, le CSTB et le CEREMA,
- ou, bien encore, le MOOC « Bâtiment & Biodiversité » proposé par WILD et l'OID,

### Source :

> [www.construction21.org/france/articles/fr/les-mooc-a-suivre-a-partir-de-septembre.html](http://www.construction21.org/france/articles/fr/les-mooc-a-suivre-a-partir-de-septembre.html)

Le programme Pacte propose, sur son site, trois nouvelles ressources :

- un guide sur la conception et mise en œuvre des garde-corps,
- le nouveau NF DTU 31.4 « Façades à ossatures bois »,
- et les recommandations professionnelles « Pour la conception et la réalisation de planchers collaborants acier béton ».

Source :

> [www.programmepacte.fr](http://www.programmepacte.fr)

/// SOMMAIRE ///

## /// RÉALISATIONS ///

### Reims : un bailleur social expérimente un projet de construction de cinq maisons en béton réalisées en impression 3D - 19 septembre 2020

---

Implanté au cœur de l'écoquartier Rema'vert à Reims, sur une parcelle de 1000 m<sup>2</sup>, cinq maisons de plain-pied, réalisées en impression 3D et éléments préfabriqués verront le jour en 2022. Ce projet expérimental, baptisé « Villiaprint », est porté par le bailleur social Pluria Novilia. Le chantier n'en est qu'à ses débuts : une journée test a eu lieu, en août dernier, pour poser deux premiers murs réalisés en impression 3D. L'avis du CSTB est désormais attendu afin de pouvoir poursuivre le chantier dans son intégralité. Le chantier devrait débuter en janvier 2021 et terminer fin 2021. Lauréat de l'appel à projets « Architecture de la Transformation 2018 », Pluria Novilia bénéficie pendant 9 mois du soutien du Lab CDC, l'incubateur de projets innovants du groupe Caisse des Dépôts. Le projet est également lauréat du trophée de l'innovation du Grand-Est.

Source :

> <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/marne/reims/reims-bailleur-social-experimente-projet-cinq-maisons-beton-impression-3d-1874826.html>

### 13 maisons en bois et paille à Nogent le Rotrou - 21 septembre 2020

---

NZI Architectes requestionne l'habitat individuel groupé et la notion de « lotissement » avec un projet de 13 logements sociaux économes en énergie sur la commune de Nogent le Rotrou (28). L'enveloppe de ce projet a été construite à 70% en atelier. Les murs sont des caissons bois remplis de bottes de pailles compressées de 36 cm d'épaisseur, complétés d'un bardage bois, le tout fixé en atelier. Cette réalisation de 1300 m<sup>2</sup> a été lauréate 2020 et Prix du Jury au Palmarès des bâtiments biosourcés et nommé à l'édition 2020 de « Archidesign Club Awards et Archdaily - Building of the Year ». Coût total des travaux : 1 625 000 € HT.

Source :

> [www.build-green.fr/13-maisons-en-bois-et-paille-a-nogent-le-rotrou-fr-28](http://www.build-green.fr/13-maisons-en-bois-et-paille-a-nogent-le-rotrou-fr-28)

/// SOMMAIRE ///

## /// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

### Enquête : près de la moitié des sociétés de construction estime que le secteur de la construction ne dispose pas des capacités numériques suffisantes pour répondre aux exigences de la ville intelligente - 29 septembre 2020

---

Selon une étude internationale de Finalcad, 97% des sociétés de construction reconnaissent avoir des difficultés pour travailler de façon collaborative et près de la moitié (47%) estime que le secteur de la construction ne dispose pas des capacités numériques suffisantes pour répondre aux exigences de la ville intelligente.

Le secteur semble cependant prêt à affronter le défi de la digitalisation : 95% des répondants indiquent que leur entreprise est « assez préparée » en matière de collecte de big data et d'adoption des technologies numériques. Reste à relever des freins comme la collecte des données en temps réel (pour 68%), la création de l'empreinte numérique d'un bâtiment ou d'un actif (28%) ou, bien encore, les lacunes de compétences pour utiliser les applications et les outils digitaux (96%).

**Source :**

> [www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/quel-avenir-de-la-construction-et-de-la-digitalisation.47709](http://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/quel-avenir-de-la-construction-et-de-la-digitalisation.47709)

## L'emploi salarié dans le secteur de la construction poursuit sa hausse au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 - Octobre 2020

---

La crise ne semble pas toucher pour le moment l'emploi salarié dans le secteur de la construction. Celui-ci affiche en effet une hausse à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 : +1,4%, soit environ 20 000 postes de plus qu'une au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. Les difficultés se poursuivent toutefois pour l'emploi intérimaire : -34,4% en nombre d'ETP par rapport à la même période de l'année précédente.

**Source :**

> [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com)

## L'Ordre des architectes lance un livre blanc « collaboratif et ouvert à tous » - 9 octobre 2020

---

Le Conseil national de l'Ordre des architectes a lancé, le 9 octobre dernier, le « Livre blanc 2.0, une université permanente de l'architecture et du cadre de vie ». A la fois « centre de ressources numériques » abondé par tous les acteurs concernés par le cadre de vie et « laboratoire d'idées collaboratif » ouvert à tous, ce livre blanc, accessible sur internet (<http://livreblancnumerique.architectes.org>), a vocation à « évoluer en permanence » au gré des contributions. Au sommaire, cinq grands chapitres :

- Architecture et urbanisme, moteurs de la transition écologique
- Architecture et équilibre des territoires
- Architectures et cultures
- Qualité et valeur de la production architecturale
- Être architecte

**Source :**

> [www.batiactu.com/edito/ordre-architectes-lance-un-livre-blanc-collaboratif-60387.php](http://www.batiactu.com/edito/ordre-architectes-lance-un-livre-blanc-collaboratif-60387.php)

## L'emploi dans le secteur des énergies renouvelables continue de croître - 12 octobre 2020

---

Selon les derniers chiffres publiés par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le secteur des énergies renouvelables représente 11,5 millions d'emplois à travers le monde, dont 3,8 millions d'emplois dans le seul secteur de l'énergie solaire photovoltaïque. En France, le secteur des énergies renouvelables représentait, en 2018, 18 400 emplois directs et indirects, soit une hausse de 8% par rapport à l'année précédente (+ 1 400 emplois).

**Source :**

> [www.enerzine.com/l-emploi-dans-le-secteur-des-energies-renouvelables-continue-de-croitre/32482-2020-10](http://www.enerzine.com/l-emploi-dans-le-secteur-des-energies-renouvelables-continue-de-croitre/32482-2020-10)

## Les entreprises du BTP améliorent leur rentabilité sur la période 2008-2019 - 13 octobre 2020

---

Depuis 2016, la rentabilité des entreprises du BTP (résultat net/chiffre d'affaires) se redresse d'année en année et retrouve en 2019 son niveau de 2008 : 2,8% pour le Gros-Œuvre, 2,9% pour le Second Œuvre et 3,1% pour les Travaux Publics.

**Source :**

> [www.batirama.com/article/35296-les-entreprises-du-btp-ameliorent-leur-rentabilite-sur-la-periode-2008-2019.html](http://www.batirama.com/article/35296-les-entreprises-du-btp-ameliorent-leur-rentabilite-sur-la-periode-2008-2019.html)

## Artisanat du bâtiment : léger rebond de l'activité - 15 octobre 2020

---

Au troisième trimestre 2020, les entreprises artisanales du bâtiment ont renoué avec une activité en légère hausse de : +0,5% contre -24% au trimestre précédent et -12% au premier trimestre de l'année. Malgré ce rebond, l'activité devrait reculer de 9,5% sur l'ensemble de l'année. 23% des entreprises déclarent rencontrer des difficultés de trésorerie.

**Source :**

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/leger-rebond-de-l-activite-pour-l-artisanat-du-batiment-2020-10-15-36933](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/leger-rebond-de-l-activite-pour-l-artisanat-du-batiment-2020-10-15-36933)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

### Recyclage des menuiseries : l'UFME s'engage à développer les réseaux de collecte - 21 septembre 2020

Engagée depuis plusieurs années dans le recyclage des menuiseries en fin de vie, l'Union de Fabricants de Menuiseries (UFME) annonce avoir intégré l'Association européenne des producteurs de profilés PVC pour fenêtres et produits de construction dérivés (EPPA), en tant que membre effectif. A travers cette adhésion, l'UFME travaillera à animer et valoriser le développement de réseaux de collecte, anticipant ainsi la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire qui devrait instaurer une Responsabilité élargie du producteur (REP) pour le secteur du BTP.

#### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/recyclage-des-menuiseries-l-ufme-s-engage-a-developper-les-reseaux-de-collecte-2020-09-21-36821](http://www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/recyclage-des-menuiseries-l-ufme-s-engage-a-developper-les-reseaux-de-collecte-2020-09-21-36821)

### Les pompes à chaleur continuent leur progression en 2020 - 1<sup>er</sup> octobre 2020

Selon l'association PAC&Clim Info, les ventes de pompes à chaleur air/eau continuent leur progression, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> trimestres, atteignant 97 932 unités fin août, soit une progression de +3% par rapport à la même période de 2019. Dans le détail, si les Pac air/air continuent leur progression : +13% à fin août 2020, après +31% sur l'année 2019, les ventes de Pac géothermiques, toutes puissances confondues, affichent une baisse de 8% sur les 8 premiers mois de 2020. De leur côté, les ventes de chauffe-eaux thermodynamiques diminuent elles aussi : -13%.

#### Source :

> [www.batirama.com/article/35021-les-pompes-a-chaleur-continuent-leur-progression-en-2020-malgre-le-covid-19.html](http://www.batirama.com/article/35021-les-pompes-a-chaleur-continuent-leur-progression-en-2020-malgre-le-covid-19.html)

### Matériaux de construction : l'Unicem anticipe, pour 2020, une baisse d'activité de 11% pour le béton prêt à l'emploi et de 8% pour les granulats - 1<sup>er</sup> octobre 2020

Selon la dernière note de conjoncture de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction, l'activité des granulats a chuté de 33% au cours des trois derniers mois connus (de février à avril) par rapport aux trois mois précédents. Du côté du béton prêt à l'emploi, la chute est plus marquée, dépassant les 40%. Si le déconfinement et la reprise des chantiers ont permis une reprise rapide de la production de matériaux de construction (+88,9% pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et +63,7% pour les granulats durant les trois mois d'été par rapport au trimestre précédent), ce rebond ne suffit pas à rattraper les mois perdus pendant le confinement. L'Unicem mise ainsi sur une baisse de l'activité de -11% pour le BPE et -8% pour les granulats sur l'ensemble de l'année 2020.

#### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/materiaux-de-construction-l-ete-a-globalement-sauve-la-mise-2020-10-01-36872](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/materiaux-de-construction-l-ete-a-globalement-sauve-la-mise-2020-10-01-36872)

/// SOMMAIRE ///

## /// BÂTIMENT - ENERGIE ///

### 40% des bâtiments de bureaux, vides durant le confinement, ont continué de consommer comme s'ils étaient pleinement occupés - 21 septembre 2020

C'est ce que révèle une étude menée par Deepki sur plus de 3500 bâtiments tertiaires, soit environ 123 000 euros de dépenses inutiles par semaine. La cause : un mauvais pilotage et/ou une absence de programmation.

#### Source :

> [www.batirama.com/article/34666-enquete-40-des-batiments-tertiaires-gaspillent-l-energie.html](http://www.batirama.com/article/34666-enquete-40-des-batiments-tertiaires-gaspillent-l-energie.html)

## Rénovation énergétique : les propositions du Plan bâtiment durable et de la RICS - 22 septembre 2020

---

Missionné en juin dernier par le ministère du Logement, le Plan bâtiment durable et la RICS, un organisme de qualification dans le secteur de l'immobilier, ont publié le 21 septembre dernier un rapport pour « *accélérer et amplifier le renouveau urbain et la rénovation environnementale des bâtiments* ». Ce rapport formule 43 propositions articulées autour de quatre axes principaux : changer la maille d'intervention en ville, accélérer l'action en levant les freins, libérer l'usage et la destination des lieux, et accompagner le développement d'une offre performante. Parmi les propositions avancées :

- Embarquer la performance environnementale de manière globale (et non plus seulement énergétique), à l'occasion de tous travaux importants sur l'ouvrage.
- Faciliter l'isolation par l'extérieur en créant une servitude d'utilité publique de surplomb d'un foncier voisin.
- Accélérer pour une période de trois ans, l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme relatives à toute opération de rénovation urbaine par une procédure accélérée, sans recours si la volumétrie du bâti est inchangée.
- Anticiper à 2021 la généralisation de la dématérialisation des procédures d'urbanisme pour les professionnels et favoriser, pour les petites constructions, le développement de permis déclaratifs déposés par un architecte.
- Amender la doctrine fiscale pour soutenir la transformation de bureaux en logements.
- Elargir la base d'accès au PTZ pour l'acquisition de biens à rénover avec création d'un PTZ Rénov.
- Intensifier les rénovations par des constructions modulaires hors site.

### Source :

> [www.actu-environnement.com/ae/news/rapport-plan-batiment-durable-RICS-France-renovation-environnementale-globale-performante-BBC-36143.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/rapport-plan-batiment-durable-RICS-France-renovation-environnementale-globale-performante-BBC-36143.php4)

## Rénovation de l'éclairage dans les bâtiments tertiaires : l'ADEME et le Syndicat de l'Eclairage actualisent leur guide - 23 septembre 2020

---

Le guide « Rénover l'éclairage des bâtiments tertiaires » présente l'essentiel des informations techniques, réglementaires, ergonomiques, économiques, utiles pour programmer et réussir la rénovation de l'éclairage d'un bâtiment tertiaire. Cette nouvelle version intègre de nombreuses mises à jour, notamment en termes d'éclairage LED, de détecteurs de présence et de lumière naturelle ou, bien encore, d'analyse de cycle de vie et de recyclage.

### Source :

> [www.batiweb.com/actualites/immobilier/l-ademe-actualise-son-guide-sur-la-renovation-de-l-eclairage-dans-le-tertiaire-2020-09-23-36843](http://www.batiweb.com/actualites/immobilier/l-ademe-actualise-son-guide-sur-la-renovation-de-l-eclairage-dans-le-tertiaire-2020-09-23-36843)

## Plus de 10 000 signataires pour le Manifeste pour une Frugalité heureuse et créative dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux - 24 septembre 2020

---

Le Manifeste pour une Frugalité heureuse et créative dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux, lancé en janvier 2018 par Alain Bornarel, Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec, comptabilisait en septembre 2020 plus de 10 000 signataires. Parmi ceux-ci, les deux tiers sont des professionnels du bâtiment, du paysage ou de l'aménagement des territoires : 36% d'architectes, 10% d'ingénieurs et 6% d'urbanistes.

### Source :

> [www.constructioncayola.com/environnement/article/2020/09/24/130283/manifeste-pour-une-construction-plus-ecoresponsable](http://www.constructioncayola.com/environnement/article/2020/09/24/130283/manifeste-pour-une-construction-plus-ecoresponsable)

## Les énergies renouvelables ont couvert un tiers (33,2%) de la consommation électrique au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 - 2 octobre 2020

---

Selon le Panorama de l'électricité verte établi par le Syndicat des énergies renouvelables, l'Agence ORE (Opérateurs de réseaux d'énergie), l'Association des distributeurs d'électricité en France, Enedis et RTE, la puissance totale du parc électrique renouvelable - regroupant l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité et les bioénergies - s'élevait, fin juin, à 54 690 MW, en progression de 2 431 MW sur les 12 derniers mois. La couverture globale dépasse les niveaux précédents et représente ainsi un plus haut historique. Une situation qui s'explique par une production d'électricité renouvelable particulièrement importante (30,4 TWh), surtout sur le segment du photovoltaïque (4,5 TWh), mais aussi par une baisse significative de la consommation électrique de l'Hexagone due à la crise sanitaire.

### Source :

> [www.batiactu.com/edito/renouvelables-ont-couvert-un-tiers-consommation-electrique-60340.php](http://www.batiactu.com/edito/renouvelables-ont-couvert-un-tiers-consommation-electrique-60340.php)

## Dispositif REX Bâtiments performants® : l'Agence qualité construction (AQC) oriente ses travaux vers les projets de rénovation - 5 octobre 2020

---

A l'occasion des dix ans d'existence de son programme « Retour d'expérience bâtiment performant » (Rex BP), l'AQC vient d'annoncer qu'elle allait lancer une opération spécifique aux opérations de rénovation énergétique. 200 bâtiments performants rénovés seront ainsi visités par dix enquêteurs en métropole, avec en ligne de mire l'analyse des problématiques d'isolation des combles, la ventilation double-flux, les chauffe-eau thermodynamiques ou encore les chaudières bois. L'AQC compte concrétiser ces enquêtes de terrain par la publication de dix rapports thématiques et le lancement d'un MOOC au printemps 2021. Les territoires ultra-marins ne sont pas oubliés, puisque 80 bâtiments performants construits ou rénovés y seront visités avec, à la clé, quatre rapports à venir.

Source :

> [www.batiactu.com/edito/aqc-va-plancher-sur-risques-malfacons-lors-renovation-60350.php](http://www.batiactu.com/edito/aqc-va-plancher-sur-risques-malfacons-lors-renovation-60350.php)

## Recommandations sur la mise en œuvre du volet acoustique de la rénovation thermique - 12 octobre 2020

---

Le Conseil National du Bruit (CNB) a émis un avis le 5 octobre pour rappeler l'importance de la prise en compte de l'acoustique dans les travaux de rénovation thermique. Le CNB recommande en effet que soit réalisés, pour tout projet de rénovation énergétique, une étude acoustique établissant les caractéristiques initiales du bâtiment, définissant les objectifs d'amélioration, ainsi que les solutions techniques à mettre en œuvre pour y parvenir ; les objectifs acoustiques devant être gradués en fonction de la situation initiale et en fonction de l'ampleur des travaux.

Source :

> <https://batijournal.com/recommandations-sur-la-mise-en-oeuvre-du-volet-acoustique-de-la-renovation-thermique/104955>

## Copropriétés : 1,3 million de ménages en précarité énergétique - 12 octobre 2020

---

C'est ce que révèle un récent rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). Parmi ces ménages, 78% sont locataires et 22% sont propriétaires. Leurs principales caractéristiques ? De faibles ressources financières, « trois fois plus basses que la moyenne des occupants des copropriétés », à savoir 12 942 €/an contre 37 035 €/an ; des dépenses énergétiques moyennes par m<sup>2</sup> plus importantes (23 €/m<sup>2</sup> contre 19 €/m<sup>2</sup>) ; des ménages vivant majoritairement dans des immeubles de moins de 10 logements situés dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants et dans les zones « Nord-Est » et « Littoral méditerranéen ».

Source :

> [www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/coproprietes-1-3-million-de-menages-en-precarite-energetique-2020-10-12-36913](http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/coproprietes-1-3-million-de-menages-en-precarite-energetique-2020-10-12-36913)

A télécharger :

> « Qui sont les ménages en précarité énergétique dans les copropriétés ? » :  
[https://onpe.org/les\\_etudes\\_et\\_rapports/etude\\_thematique\\_qui\\_sont\\_les\\_menages\\_en\\_prekarite\\_energetique\\_dans\\_les](https://onpe.org/les_etudes_et_rapports/etude_thematique_qui_sont_les_menages_en_prekarite_energetique_dans_les)

## Appel à manifestation d'intérêt : « Construire un avenir sobre en carbone et résilient au climat » - 14 octobre 2020

---

Financé par l'Union Européenne, cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux écoles d'architecture, centres de recherche, architectes, urbanistes et municipalités porteurs de projets innovants. Il porte sur la construction d'une série de bâtiments démonstrateurs (logements et bâtiments publics) et constitue une excellente opportunité pour la profession de présenter ses solutions d'avenir en faveur d'une ville décarbonée. Les manifestations d'intérêt sont à transmettre au Conseil des architectes d'Europe au plus tard le 21 octobre 2021.

Source :

> [www.architectes.org/actualites/appel-construire-un-avenir-sobre-en-carbone-et-resilient-au-climat](http://www.architectes.org/actualites/appel-construire-un-avenir-sobre-en-carbone-et-resilient-au-climat)

## L'Europe voudrait que 35 millions de bâtiments soient rénovés d'ici 2030 - 15 octobre 2020

---

La Commission européenne a dévoilé sa « stratégie pour une vague de rénovations » destinée à améliorer la performance énergétique des bâtiments, tout en précisant son ambitieux projet de « nouveau Bauhaus » pour verdifier l'architecture et l'urbanisme. L'exécutif européen propose d'« au moins doubler » les taux de rénovation au cours des dix prochaines années dans l'Union en veillant « à ce que les rénovations effectuées entraînent une efficacité accrue dans la consommation d'énergie » des ménages. D'ici à 2030, 35 millions de bâtiments pourraient ainsi être rénovés et jusqu'à 160 000 emplois verts supplémentaires créés dans le secteur de la construction.

Source :

> [www.lavieimmo.com/immobilier-international/l-europe-voudrait-que-35-millions-de-batiments-soient-renoves-d-ici-2030-49704.html](http://www.lavieimmo.com/immobilier-international/l-europe-voudrait-que-35-millions-de-batiments-soient-renoves-d-ici-2030-49704.html)

**/// SOMMAIRE ///**

## /// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

**Livre blanc numérique pour l'architecture et le cadre de vie de l'Ordre des architectes : Médiéco publie une contribution intitulée « Urbanisme responsable et éthique pour la santé de tous » - 30 septembre 2020**

Un urbanisme pour la santé, c'est un urbanisme pour les habitants. La ville est autre chose que des constructions, des rues et des espaces publics. C'est un organisme qui vit, qui respire. Son état de santé est étroitement lié à celui des habitants. Alors qu'il est reconnu que l'état actuel des villes est trop souvent nuisible à la santé, les effets de l'urbanisme peuvent être positifs pour la santé, le bien-être et la qualité de vie qui doivent devenir des priorités dans une approche compatible avec une croissance économique durable. Les urbanistes jouent ainsi un rôle majeur sur les environnements physiques, sociaux et économiques des habitants des villes.

Source :

> [www.architectes.org/urbanisme-responsable-et-ethique-pour-la-sante-de-tous](http://www.architectes.org/urbanisme-responsable-et-ethique-pour-la-sante-de-tous)

**Pandora Amiante : une plateforme gratuite pour gérer l'amiante et le plomb - 5 octobre 2020**

Acceo, bureau d'études spécialisé dans la gestion et la remédiation du risque amiante et plomb, lance une plateforme de gestion de l'amiante dans les bâtiments : Pandora Amiante. Cet outil numérique, fruit de deux ans de développement, permet de digitaliser, centraliser et de sécuriser les informations concernant l'amiante et le plomb dans les bâtiments en un seul et même endroit. Le gestionnaire a ainsi accès à toutes les informations amiante et plomb de son parc de bâtiments : identification et localisation des bâtiments, statut amiante avec indicateur d'urgence, présence et validité des DTA, fiche détaillée et pédagogique (matériaux amiantés, scoring, période d'évaluation, photos, plans, documents, ...), liste de tous les RAAT réalisés avec détail du périmètre et des résultats, export Excel répertoriant les informations amiante et plomb, bibliothèque documentaire répertoriant et classant tous les documents. Mis en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre, cet outil est accessible gratuitement pour les clients d'Acceo, une fois le repérage amiante, le DTA ou le RAAT effectués.

Source :

> [www.batiweb.com/actualites/numerique-bim/acceo-lance-la-plateforme-gratuite-pandora-amiante-2020-10-05-36868](http://www.batiweb.com/actualites/numerique-bim/acceo-lance-la-plateforme-gratuite-pandora-amiante-2020-10-05-36868)

/// SOMMAIRE ///

## /// AUTRES THÈMES ///

**Déchets du bâtiment : lancement de l'initiative « Booster le réemploi » pour structurer la demande en matériaux de réemploi - 18 septembre 2020**

Le 16 septembre dernier, une trentaine de promoteurs, d'investisseurs et de donneurs d'ordres ont lancé « booster le réemploi », une alliance en faveur du réemploi des matériaux dans le bâtiment. L'initiative doit permettre d'engager 150 chantiers « dans la plus grande initiative collective en faveur du réemploi des matériaux ». Celle-ci doit permettre de structurer la demande en trois ans. Concrètement, chaque signataire s'est engagé à se fournir en matériaux de réemploi issus d'anciens bâtiments déconstruits, pour cinq de ses chantiers chaque année. Par ailleurs, une plateforme en ligne permettra de centraliser et standardiser les besoins en matériaux de réemploi : faux planchers, faux plafonds, portes, luminaires, moquettes, serrurerie, cloisons, mobilier, menuiseries, plomberie...

Source :

> [www.actu-environnement.com/ae/news/dechets-batiment-reemploi-initiative-36133.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/news/dechets-batiment-reemploi-initiative-36133.php4)

**Economie circulaire : l'ADEME publie un guide pour les acteurs de l'urbanisme - Octobre 2020**

Réalisé par l'ADEME en partenariat avec Inddigo et Orée, le « Guide économie circulaire et urbanisme, une démarche, des outils pour construire son projet » est destiné aux décideurs et acteurs de l'urbanisme afin de leur donner des clés opérationnelles leur permettant de mener leurs projets à l'aune des enjeux de l'économie circulaire.

Il fournit :

- une analyse des retours d'expérience des 9 projets/territoires inspirants issus des deux saisons de l'expérimentation économie circulaire et urbanisme,
- une boîte à outils composé de documents complémentaires au guide avec une méthodologie générale et des états des connaissances et méthodologies appliquées (déploiement des matériaux écologiques en circuit court, déconstruction et réemploi, usages et nouveaux services urbains, gouvernance et politiques publiques, approche circulaire de la mobilité)
- une aide pour lancer une mission d'AMO en économie.

Source :

> [www.ademe.fr/guide-economie-circulaire-urbanisme](http://www.ademe.fr/guide-economie-circulaire-urbanisme)

### **L'Agence nationale de la cohésion des territoires, le Puca et la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature lancent une expérimentation pour privilégier la sobriété foncière à l'étalement urbain - 8 octobre 2020**

---

Comment les villes moyennes peuvent-elles protéger les terres agricoles ou les espaces naturels environnants ? C'est pour faire émerger des projets concrets qu'est lancée la démarche expérimentale « Territoires pilotes de sobriété foncière ». Cette démarche est proposée aux collectivités bénéficiaires d'Action cœur de ville, signataires d'une opération de revitalisation du territoire, qui souhaitent s'engager dans un processus de développement privilégiant la sobriété foncière à l'étalement urbain. Les territoires sélectionnés seront accompagnés pour identifier leurs potentiels fonciers et développer des projets de transformation de leur tissu urbain, réalisables dans un temps court. Les candidatures sont attendues jusqu'au 24 novembre. La liste des villes retenues sera révélée en décembre prochain.

Source :

> <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/une-experimentation-pour-privilegier-la-sobriete-fonciere-letalement-urbain-267>

### **Economie circulaire : Impulse Partners, le Pôle Fibres-Energivie et le Cerib, ont lancé AGYRE, un hub d'accélération national - 9 octobre 2020**

---

Soutenu par région Centre-Val de Loire et par Bpifrance, AGYRE vise à « encourager le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire », à développer des synergies entre la filière des systèmes constructifs et celles génératrices de matériaux et à « fédérer les parties prenantes de l'acte de construire » *via* un guichet unique. Les actions menées vont s'articuler autour de plusieurs missions : accompagner les chantiers novateurs, soutenir le déploiement de nouveaux matériaux, associer transition énergétique et transformation numérique. Le tout étant de contribuer à l'émergence de produits et systèmes vertueux qui soient « réversibles, démontables et réutilisables ».

Source :

> [www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/agyre-pour-accelerer-la-transition-vers-une-economie-circulaire-2020-10-09-36903](http://www.batiweb.com/actualites/developpement-durable/agyre-pour-accelerer-la-transition-vers-une-economie-circulaire-2020-10-09-36903)

**/// SOMMAIRE ///**



## Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA  
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie  
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie  
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI  
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté  
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi  
Ville & Aménagement Durable

Financé  
par

